

Début de la réunion : 20h40

Présents : CARATY Marie-Hélène, CHARLAIS Isabelle, CHARLAIS Pierre-Yves, CORNILLOT-CLEMENT Patricia, CORNILLOT-CLEMENT Luc, DRU Denis, , LEROY Sandra, QUERO Olivier, VIOLAMER Carole

Invité(e)s : LATOUR Hugues

Excusé(e)s : FERGEAU Amandine, JAMAIS Bertille

Absent(e)s : RODRIGUES Julie, SOUQUET Marie, NEMOUR Stéphanie, LAMOUREUX Laura, BORGES Yamilka

Ordre du jour

1. Bilan des licences.
 2. Modalités des frais de déplacements
 3. AG du CDOS le 17/03/23 à 18h
 4. Bilan des compétitions passées
 5. Récompenses fédérales
 6. Kit « Multi-gym » de la fédération : Prix public 17600 €, prix « GYMproxi » 3520 €
 7. Poste entraîneur porté par le département et mutualisé sur les différents clubs
 8. Foire de Tours
 9. Visite de James Bateau dans la région
 10. Grand événement avec la région : Festigym National du 24 au 26 mai 2024
 11. Achat matériel pour réunion « hybride » en présentiel et distanciel
 12. Questions diverses
- Bilan compétition GR départementale ?

1. Bilan des licences

A ce jour, 2091 licenciés et 13 en attente.

Pour info, 1816 licenciés en fin de saison dernière.

2. Modalités des frais de déplacements (0,324€/km)

Les juges appelés ne seront pas indemnisés s'ils sont véhiculés.

Question de Denis : Que fait-on pour les juges convoqués mineurs qui sont accompagnés par leurs parents ? On ne peut pas rembourser un mineur sur des frais kilométriques, c'est illégal.

Olivier pense que si on reste sur l'agglomération il n'y a pas de remboursement des frais.

➤ Décisions du comité :

- Les 15 premiers kms ne sont pas remboursés.
- Adresse postale prise en compte
- 0,324 €/km

3. AG du CDOS le 17/03/23 à 18h

Luc ne peut pas y aller. Quelqu'un peut-il représenter le comité ?
Sandra y sera en tant que membre du CDOS et représentera le comité.

4. Bilan des compétitions passées

- St Pierre, GAM/GAF : Tout s'est bien passé, l'informatique a bien fonctionné.
- Avoine GAM/GAF : Cela a été un peu plus compliqué, c'est le club de St Pierre qui s'est chargé du podium, du fond d'écran, des coupes sans aide du club d'Avoine. Olivier a déchargé seul puis il a rechargé seul. Les agrès pour les garçons ne sont pas très bons, il n'y avait pas de tables pour les juges sur les 6 agrès. Il a fallu déplacer les tables.
- Joué-Lès-Tours GR : nouveau règlement en coupe formation et il y a eu un problème pour la notation. Il a fallu faire repasser les filles au ballon. Clémence a appelé Jeanne qui a dit avoir envoyé un mail pour informer des modifications mais personne ne l'a reçu dans le département. Dolores l'a envoyé le lendemain.

Les dossiers club sont envoyés aux responsables techniques. Il faut ensuite qu'ils les envoient aux administratifs du club.

Hugues propose d'emmener le matériel à La Riche pour la prochaine compétition.

Il y a davantage de public cette année aux compétitions ce qui est bien.

- La Riche : prochaine compétition les 25 et 26 mars.

Question de Sandra : Que fait-on pour le paiement des engagements par carte bleue ? Il y a des frais, qui les paie ? Est-ce que c'est le comité ? Luc avait envoyé un message aux clubs avec le RIB du comité pour que les engagements se fassent par virement et non par carte bleue.

Pierre-Yves dit qu'il faudra payer par e-paiement l'an prochain pour les affiliations, les licences et peut-être les engagements. Il y aura des frais.

Il rappelle que le paiement des engagements doit être fait avant la compétition.

5. Récompenses fédérales

Si vous avez des personnes que vous souhaitez mettre en avant, il faut le dire pour le 17 mars. Il faut avoir plus de 20 ans de licence. Le problème est que l'on ne peut pas voir sur le site de la fédération au-delà de 2016 pour savoir depuis combien de temps la personne est licenciée.

Denis propose deux personnes, le GCJ une également.

Véronique Vallon sera présentée.

6. Kit « Multi-gym » de la fédération : Prix public 17 600 €, prix « GYMproxi » 3 520 €

La fédération met en place 5000 terrains de sport, elle propose des kits, un multi-gym et un parcours. Le kit multi-gym peut être utilisé lors de la foire de Tours ou la caravane sportive. Tout club peut l'utiliser s'il fait une animation ou lors du forum des associations.

Cela permettrait à moindre coût d'avoir une piste supplémentaire. Il y a 150 kits. Olivier pense que c'est bien mais si cela arrive fin 2023 c'est un peu tard pour la foire de Tours et la caravane. Ces deux événements vont-ils perdurer ?

Question : Comment stocker le matériel ? Luc pense qu'il y a de la place dans le 2^{ème} bureau.

Sandra pense que l'on peut demander une subvention pour demande de matériel au département (fonds d'investissement). Nous n'avons que jusqu'au 17 mars pour le faire. Il faut fournir un devis. Sandra s'en occupe.

- **Décision du comité** : Achat de ce kit. Luc va remplir le dossier pour le demander.

7. Poste entraîneur porté par le département et mutualisé sur les différents clubs

St Symphorien a répondu en faisant une demande pour 10h/semaine pour la GPT (Access GAF/GAM, loisirs), éventuellement GAM et babys. St Pierre pour 16h/semaine : Compétition, loisirs GAF et babys.

Ce serait donc un contrat pour 26h/semaine. S'il n'y a que deux clubs, y a-t-il un intérêt que le département prenne en charge cet emploi ?

Amboise cherche un entraîneur à temps complet.

Quels diplômes demander ? Il faut un BP au minimum. Il faut mettre une annonce sur le département, la région, la FFG, Formasat...

8. Foire de Tours

Pas de retour pour savoir si la vidéo que Luc a envoyée convenait.

On est positionné sur les 7 et le 8 mai. Nous n'avons pas l'emplacement complet, il est à partager avec le club d'aéronautique. On aurait 36m². Il reste des créneaux libres dehors en semaine. Olivier pense qu'il faut y aller. Les tarifs ne sont pas encore fixés.

- **Décision du comité** : Maintien de l'action.

9. Visite de James Blateau dans la région

Il devrait venir dans la région les 6 et 7 avril. Il est accueilli au sein du comité régional. Il sera accompagné au CREPS de Bourges.

Sandra demande à ce que la licence pour les bénévoles soit moins chère. En reparler avec lui.

Si vous souhaitez aborder des points précis, y réfléchir.

10. Grand événement avec la région : Festigym National du 24 au 26 mai 2024

Trampoline, Tumbling, GAC, team gym. Le comité régional cherche des départements et clubs susceptibles de recevoir cet événement.

Olivier demande à qui va la recette. Il faut savoir quelle est la répartition des tâches entre le comité régional et le département organisateur avant de prendre une décision.

Un cahier des charges va être formulé au comité régional au sujet de l'organisation.

Denis va demander si le gymnase de St Cyr peut être utilisé à ces dates.

Luc envoie le cahier des charges à tous pour prendre une décision ensuite.

Le cahier des charges est très lourd. Pas possible pour le département finalement.

11. Achat matériel pour réunion « hybride » en présentiel et distanciel....

912 € TTC

Barre qui se branche à un PC ou une télé.

Question : Est-ce que cela vaut la peine ?

- **Décision du comité** : Accord pour l'achat de ce matériel. Sandra ajoute cela à la demande de subventions.

12. Questions diverses

Il n'est plus possible d'organiser les championnats régionaux en GAM/GAF à part à Amilly et St Amand. Il faudrait que l'on sépare la GAM et la GAF pour que ce soit organisé ailleurs.

Rappel : ne pas hésiter à envoyer à Pierre-Yves ce que vous souhaitez voir apparaître sur le site.

Fin de la réunion : 23h

Le Président, Luc Cornillot-Clément

La secrétaire de séance, Patricia Cornillot-Clément

